



Note préliminaire à l'Écho n°79 d'avril 1912

L'Echo nous raconte l'histoire de l'Agrégation à Barbentane. On y apprend que jusqu'à 10 curés, natifs ou pas du village, pouvaient être attachés à la paroisse. L'article est signé d'un mystérieux MF, qui était -il ?

En avril 1912, le café de la Gare (actuel Tison) était dit "*Café Linsolas*". Récupérer un objet oublié à l'église coûtera désormais cinq centimes, le petit commerce religieux ne perd jamais ses droits...

La carrière ouverte devant l'ermitage de Bagalance (et non Bragalance, comme on le dit encore si souvent au village) met à mal le cimetière du site. A la forme des caveaux, il est indéniable qu'il est d'origine mérovingienne (du V^e au VIII^e siècle) : caveaux en cabanes avec des tombes alignées. Par contre, aucune indication précise sur le nombre de tombes massacrées, à part "*considérable*" ce qui est pour le moins imprécis...

Dans l'article sur les questions sociales, l'Echo s'élève une nouvelle fois contre l'alcoolisme qui est endémique avant la guerre, surtout dans les milieux ouvriers et agricoles. Je ne sais pas si les chiffres cités sont corrects, mais il est indéniable que l'alcool fait des ravages, y compris encore maintenant...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°79 d'avril 1912

Sommaire

- Page 01 = Édito : L'agrégation, État du Clergé Séculier de Barbentane avant la Révolution ;
- Page 04 = Lettre de la Turquie d'Europe ;
- Page 05 = Du Carmel de Lisieux ;
- Page 05 = Pour le soutien de nos Écoles Libres ;
- Page 06 = La Questure à l'Église ;
- Page 06 = Le cimetière de Bagalance ;
- Page 07 = Bibliothèque paroissiale ;
- Page 07 = Courrier militaire ;
- Page 10 = États religieux ;
- Page 11 = Un peu d'histoire de la fête de Pâques ;
- Page 13 = Petites ripostes ;
- Page 13 = Questions sociales à la portée de tous ;
- Page 14 = Une visite à Fourvière ;
- Page 15 = Prône pour tous ;
- Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres

Lisez et faites lire

L'AGRÉGATION

Etat du Clergé Séculier de Barbentane avant la Révolution

L'Agrégation des prêtres de Barbentane qui fut, comme tant d'autres institutions, dissoute par la Révolution, était une association de prêtres originaires de Barbentane même et vivant en communauté. « Ils participaient aux fondations perpétuelles de messes, aux services des confréries établies dans l'église paroissiale et aux rétributions venant des enterrements, conjointement et par portions égales avec le curé et les vicaires. » *Mémoire sur l'Agrégation. 1766. Arch. par.* — Il est à peu près impossible de fixer la date d'origine de cette agrégation. Une page des *Archives paroissiales*, datée de novembre 1766 et parlant de cette association, dit: Elle existe depuis près de trois siècles, comme il conste par les actes de fondations faites en faveur des prêtres résidents et servants la dite église de Barbentane sous le titre de N.-D. de Grâces: 1° *Noble Paul de Mistral de Mondragon*, par son testament du 6 novembre 1592, fonda plusieurs messes hautes et basses pour être célébrées par les prêtres résidents et servants l'église de Barbentane... 2° *Claude Gaudin*, prêtre et curé de cette paroisse, par son testament du 31 octobre 1607, institue héritiers de tous ses biens meubles et immeubles les prêtres servants l'Eglise de Barbentane et ceux à venir à perpétuité, à condition de dire l'Office ainsi qu'il se pratique dans les Eglises collégiales... — L'Agrégation existait donc avant Paul de Mistral de Mondragon et avant Claude Gaudin; mais ceux-ci lui donnèrent plus de vitalité en faisant pour elle des fondations, ou même en la faisant héritière de tous leurs biens. Nous trouvons encore dans deux sentences portées l'une par l'official de Tarascon, 30 août 1715, l'autre par le vicaire général d'Apt, commissaire apostolique (sentences portées à la suite de différends survenus entre le curé et les agrégés), que l'Agrégation n'a jamais eu de statuts, mais seulement des règlements faits dans deux visites pastorales des Archevêques d'Avignon: la première, le 14 juin 1665, par Mgr Do-

minique de Marinis, et la seconde, le 18 octobre 1708, par Mgr François-Maurice de Gonteri, et ajoutant de plus que l'Agrégation n'avait jamais eu de fondateur. Enfin, dans la relation d'un procès qui eut lieu entre Messire Joubert et Messire Tinet, membres de l'Agrégation, nous lisons : « Voyons si les raisons dont le demandant s'appuie ont quelque solidité : il a imaginé un fondateur de l'Agrégation, qui n'a jamais existé que dans sa tête, — ainsi qu'une fondation qui fixe le nombre des agrégés à dix, fondation que personne n'a jamais connue, nous le prions de nous faire part de cette belle découverte, afin que nous puissions connaître celui à qui nous devons l'existence et lui en témoigner notre reconnaissance. » — Et plus loin nous lisons encore : « En attendant nous allons expliquer ce que c'est que l'Agrégation, pour mettre le tribunal à portée de décider. Toutes ses fonctions consistent à acquitter différents obits et messes du jour fondées par tout autant de particuliers... Quand ces fondations se furent un peu multipliées, quelques prêtres de Barbentane se fixèrent dans ce lieu et ce fut ce qu'on appela dans la suite l'Agrégation. Et il est essentiel d'observer que cette dénomination n'est pas fort ancienne. Il n'existe aucune autre fonction ni aucun autre revenu qui indique une institution primordiale. » Ces quelques détails précis nous indiquent donc comment se forma l'Agrégation. Peu à peu, aux charges déjà signalées d'acquitter obits et messes du jour, s'ajoutèrent d'autres fonctions qui sont contenues dans les deux règlements faits dans les visites pastorales de Mgr de Marinis et de Mgr de Gonteri et qui donnèrent à l'Agrégation une constitution régulière.

Chaque jour, à tour de rôle, les membres de l'Association devaient célébrer la grand'messe à laquelle tous devaient assister en habit de chœur et les deux derniers reçus y remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Aux heures marquées, ils devaient réciter le saint Office, comme le font aujourd'hui encore les chanoines dans les cathédrales ou métropoles, assister aux sépultures et prendre part aux différentes processions. Ils devaient obéissance, respect et soumission au curé de la paroisse qui était de droit le chef de l'Agrégation ; en son absence cette autorité passait aux vicaires, autorité dont ils usaient quelquefois et toujours pour le bien de la paroisse, au grand mécontentement de quelques agrégés d'un caractère susceptible qui ne voulaient pas obéir à de plus jeunes qu'eux.

Le nombre des membres de l'Agrégation, d'abord et pendant longtemps indéterminé, fut fixé à huit dans la visite pastorale de Mgr de Marinis, plus tard à dix, et les Archives paroissiales nous disent que ce nombre fut encore plus grand dans la suite. Pour être reçu membre de l'Agrégation, en effet, la première condition était d'être natif de Barbentane, et comme le pays fournissait beaucoup de prêtres, et que l'Agrégation leur donnait des occupations et des revenus, la plupart s'installaient dans leur paroisse et se faisaient recevoir. D'où un nombre toujours variable de membres

et, bien qu'ils fussent déjà ou huit ou dix, nombre fixé par le règlement archiépiscopal, s'il y en avait d'autres, on les recevait tout de même, car ils avaient autant de raisons que les premiers pour en faire partie.

Il fallait encore une demande écrite et adressée à l'archevêque d'Avignon. Voici, à titre de document, un exemplaire de ces demandes, que nous avons trouvé dans les Archives paroissiales. C'est la demande de l'abbé Jacques Sérignan: « *A Son Excellence Mgr l'Archevêque de la ville d'Avignon. Supplie très humblement Jacques Sérignan, prêtre, originaire du lieu de Barbentane, de lui permettre d'être admis dans l'Agrégation établie au dit lieu de Barbentane; il demande très respectueusement à Votre Excellence cette permission et il ne cessera de prier Dieu pour la conservation de vos jours. Sérignan prêtre.* » — La réponse à cette demande est ainsi conçue: « *Vue la supplique ci-dessus et attendue la qualité d'originaire de Barbentane de Jacques Sérignan, nous permettons qu'il soit admis dans la dite Agrégation et jouisse des privilèges des agrégés. A Avignon, dans le Palais archiépiscopal, le 4 juin 1775.* »

Toutes les demandes et réponses étaient ainsi conçues. Les Archives paroissiales nous en ont conservé plusieurs. Avec celle de Jacques Sérignan, que nous venons de citer, nous trouvons celle de l'abbé Honoré Bourges qui fut vicaire à Barbentane en 1768 et qui demeura seul dans le pays pendant la période révolutionnaire. L'Histoire de Barbentane, parlant de cet abbé Honoré Bourges, nous dit que: « *bravant en héros chrétien le feu des persécutions et exerçant secrètement les fonctions du sacerdoce, il subit avec le plus grand calme et la plus parfaite résignation les douleurs d'une rude captivité.* » Nous trouvons encore celle d'Honoré Joubert agrégé en 1768; celle de l'abbé Antoine Tinet, reçu le 24 décembre 1780, qui devint plus tard curé constitutionnel de St-Julien d'Arles et périt sous la guillotine, sur le Cours Saint-Martin à Orange, après condamnation par le tribunal révolutionnaire de cette ville, 28 juillet 1793. Antoine Joubert, reçu le 14 avril 1783, émigra pendant la Révolution et revint ensuite à Barbentane, dont il fut curé pendant vingt ans. Enfin François Fontaine, reçu en 1786.

Ce furent les derniers membres de cette Agrégation qui avait existé si longtemps dans Barbentane. La Révolution, en s'emparant des biens du clergé, leur ôta tout moyen d'existence. Ils se dispersèrent et l'association ne s'est jamais plus reformée. Les Archives paroissiales ne nous ont conservé que quelques noms de ceux qui furent membres de l'Agrégation, mais il est certain qu'autrefois Barbentane donnait beaucoup de prêtres à l'Eglise, et l'on constate avec tristesse que cette tradition semble s'être arrêtée. Il est à souhaiter que nos familles chrétiennes reprennent les traditions de leurs ancêtres et se fassent de nouveau un honneur de donner à Dieu et à l'Eglise l'élite de leurs enfants.

M. F.

Lettre de la Turquie d'Europe

Andrinople, 14 janvier 1912.

M. le Curé,

... Je lis avec assiduité le séduisant « Echo de Barbentane » et je le passe à mes élèves pour le parcourir... Ce qui frappe le plus dans votre bulletin c'est, M. le Curé, ce *souffle surnaturel* qui y règne. Je crois que si toutes les paroisses de France étaient fournies d'un pareil Echo, elles auraient vite remonté, et nous ne lirions plus dans les journaux d'Andrinople que la France est athée, qu'elle persécute la religion et chasse ses religieux.

Ah! que vos paroissiens sont heureux d'avoir un tel organe de renseignements et de pouvoir comprendre, saisir, garder les choses excellentes que vous y écrivez!

Dans nos pays, ce n'est pas ainsi.

Il y faut commencer, en général, par annoncer l'existence d'un Dieu, l'immortalité de notre âme, l'obligation de servir ce Dieu, sous peine d'être sévèrement et éternellement puni. Et encore on nous écoute avec un scepticisme désespérant: on vient chez nous pour *apprendre le français*; pour le reste, ils s'en *fichent* nos élèves.

Ils ne *sentent* pas... ils ne *savent pas aimer* ce qui est un *peu plus haut* que le monde sensible.

Voilà ce qui rend notre tâche par ici particulièrement dure et pénible...

En me recommandant à vos bonnes prières, M. le Curé, je me permets de vous offrir l'expression de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Mes souvenirs à MM. Louis Pitras, Joseph Ayme et Milles Mission, Jeanne Berrard et Antoinette Fontaine.

P. Wladimir,

professeur au collège français St-Basile,
pèlerin du National de Lourdes 1911.

— **Communion solennelle.** — Elle sera célébrée le *Dimanche 12 mai*.

Confirmation. — Nos communiants et communiantes seront confirmés, dans l'église de *Châteaurenard*, le *Samedi 18 mai*. La cérémonie commencera à 9 heures.

Du Carmel de Lisieux

Notre bibliothèque paroissiale possède deux volumes sur la *Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus*: le premier, *sa vie ou histoire d'une âme écrite par elle-même*; le second, *les articles pour la cause de sa Béatification, par Mgr de Teil*, vice-postulateur,

Ces deux beaux livres nous sont d'autant plus précieux qu'ils ont été offerts par la Sous-Prieure de ce monastère de Lisieux, désormais célèbre, la Révérende Mère Isabelle du Sacré-Cœur, avec laquelle M. le Curé, depuis déjà longtemps, a l'honneur de correspondre, ayant eu l'occasion providentielle, il y a environ dix ans, de diriger la vocation de cette âme d'élite.

On s'édifiera grandement à la lecture de la vie et des vertus et au récit des miracles stupéfiants de cette jeune Carmélite, *Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus*, si humble et si ignorée pendant sa courte existence, et qui, depuis sa mort, rayonne au loin et réalise son désir de « *passer son ciel à faire du bien sur la terre* ».

Parmi les nombreux prodiges très documentés accomplis par la glorieuse thaumaturge, on peut lire, à la troisième partie du second volume, celui de *Gallipoli* qui a fait tant de bruit dans la Presse française et étrangère.

La cause de Béatification vient d'être déferée au Saint-Siège.

Nous ne saurions nous désintéresser de cette cause et, tout en attendant avec soumission la décision de Rome, nous demandons instamment à Dieu de la bénir et de la faire triompher pour sa gloire et pour le bien des âmes.

Pour le soutien de nos Ecoles Libres

A l'heure où tant d'éléments sont conjurés contre cette œuvre capitale, il est consolant de noter les sympathies efficaces et les libéralités qui se produisent pour la soutenir.

En Janvier, MM. Pierre Lambert, Joseph Ardigier, Honoré Marteau, Henri Reboul, Joseph Vernet et Guillaume Bruyère, époux Raoulx, firent un don généreux à la caisse des Ecoles. Qu'ils soient vivement remerciés!...

— Le mardi-gras, un groupe de clients du Café Linsolas de la Gare se cotisait en faveur de nos Ecoles, et nous reçûmes le produit de cette quête par l'intermédiaire de M. François Arnaud, entrepreneur.

Cette initiative serait à imiter. Une réunion, un banquet, un festin nuptial terminés par une collecte pour nos Ecoles libres, qu'en pensez-vous?... Nous attendons la réponse, espérant qu'elle se produira *multiple*, et chaque fois qu'elle nous parviendra, l'*Echo* se fera un bonheur de la publier.

La Questure à l'Eglise

Continuellement, on réclame à la sacristie des objets laissés à l'église: livres, chapelets, parapluies, gants, jusqu'aux portemonnaie parfois... Or, il faut compter avec certains rongeurs qui se gardent de paraître dans l'église, au moment des offices, mais qui ne manquent pas de sortir de leurs trous quand elle est déserte.

Dorénavant, les Enfants de Chœur, aussitôt après chaque office, recueilleront avec soin tous les objets oubliés et les remettront ensuite, soit à M. le Curé, soit au sacristain. Nous pensons que les propriétaires de ces objets seront heureux de les retrouver en bonnes mains et de les racheter moyennant *cinq centimes*, versés au profit de la caisse de nos chers petits clercs. Tout le monde y gagnera, sauf les *rats à deux pattes*.

LE CIMETIERE DE BAGALANCE

On nous écrit: « Je crois de mon devoir de vous faire connaître les actes de vandalisme et de profanation dont est l'objet le petit cimetière de l'ermitage Saint-André de Bagalance. Pour extraire du gravier, on déterre sans vergogne les pauvres morts qui sont sûrement nos ancêtres... Quelles énergiques protestations ne se feraient pas entendre si pareils actes se commettaient dans le cimetière de Barbentane! Une simple visite vous permettra de vous rendre compte de ce que j'avance... Le nombre des corps exhumés est déjà considérable. Ces sarcophages d'une extrême simplicité et très curieux sont tous absolument similaires, consistant en une longue et double dalle juxtaposée en forme de cabane sous laquelle gît le squelette. Si personne ne prie pour ces morts, ni ne les honore, au moins respectons-les. Veuillez en saisir l'opinion des fidèles Barbentanais.

— En joignant nos protestations indignées à celles de notre honorable correspondant, disons que nous nous empressâmes de faire la visite sollicitée et de signaler ensuite le fait à qui de droit. D'ailleurs nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur cette intéressante question, pour dire toute notre pensée.



BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

Suite du Catalogue

- | | |
|--|---|
| MICHAUD ET POUJOULAT ; Vie de Jeanne d'Arc (Don de la famille C. B.) | FÉVAL : L'Oncle Louis. |
| DU CARMEL DE LISIEUX : Vie de la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus — Articles pour la cause de sa Béatification. | PIERRE LOTI : Le désert. |
| CHARLES SOLO : Carillonneur de Nuremberg. | FOLEY : Anneau fatal — Trésor dans ruines. |
| MARLITT : Dame aux pierreries — Secret de la vieille demoiselle — Seconde femme. | SÉGUR : Mémoires d'un âne — François le Bossu — Sœur de Gribouille — Malheurs de Sophie — Bon petit diable — Auberge de l'Ange Gardien. |
| MARYAN : Héritage de Paule — Manoir des célibataires — Rêves de Marthe. | GÉNÉRAL AMBERT : Héroïsme en soutane. |
| DU CAMPFRANC : Semeurs — Héroïsme au pays des neiges — Rêve de femme. | OVIEDO : Revanche du passé. |
| JEANNE DE COULOMB : L'épreuve du feu. | SPILMANN : Victime du secret de la confession. |
| JEAN DRAULT : Soldat Chapuzot — Wagon de 3 ^e classe — Claude Tapart. | FOE : Robinson Crusoe. |
| JULES VERNE : De la terre à la lune — Tour du monde en 80 Jours. — 5 semaines en ballon — 20.000 lieues sous les mers. | WYSS : Robinson suisse. |
| | RENÉ BAZIN : Les Oberlés. |
| | DE VITIS : Roman de l'ouvrière. |
| | DAWDET : Idylle dans un drame. |
| | CHAMPOL ; Lune rousse. |
| | J. DE COULOMB : L'éparpilleur de braises. |
| | LÉON DUPONT : Histoires. |
| | PETITOT : La mer glaciale. |

(A suivre)

Courrier Militaire

Le dimanche 3 mars, après la Grand'Messe, Jean-Marie Courdon, le brave *Don*, entra dans la sacristie en coup de vent... et voici ce qu'il nous raconta et qui mérite d'être publié :

Son régiment, le 7^e Génie, d'Avignon, a été mis en émoi par un réserviste qui est arrivé à la caserne avec ses deux enfants, l'un de 5 ans et l'autre de 2 ans, qu'il portait au bras.

Accueil enthousiaste de la part des bons troupiers... Les deux pauvres petits sont saisis, caressés, dorlottés... On se les passe, et on les gâte à qui mieux mieux... Ils deviennent les petits choux de tous ces soldats qui, comme de tendres mamans, taillent des vêtements à leur mesure et ne se contentent point de leur faire partager la soupe et le rata, mais leur procurent des friandises et ont pour eux mille soins. On a disposé pour la famille un lit à 3 places, où le père couche avec ses chérubins. N'est-ce pas joli et attendrissant?... Le 7^e Génie... bravo!

— *Raousset, Grasse, 14 février.* — «... Veuillez m'excuser du retard que j'ai mis à vous donner de mes nouvelles. (*Tu es tout excusé, mon cher Joseph. Ta lettre nous fait tant de plaisir!*) Mes nouvelles sont toujours bonnes... Lucien Ayme, dans sa lettre de Janvier, a raison de dire que la vie militaire n'est pas dépourvue d'agréables surprises, mais elle en a aussi de désagréables, et quelquefois je suis tenté de dire comme à la pastorale: *Tron de goï, quèti gèn! — Partèn leù!...* »

— *Rey, Carcassonne, 17 février.* — « La semaine dernière, le pauvre bleu auquel je m'intéressais s'est laissé mourir à l'hôpital... J'en ai un vrai chagrin... Jeudi dernier, je fus souper chez M. R... où je suis toujours admirablement reçu... Le capitaine se régale de lire le *Courrier militaire*, et Madame de lire le compte-rendu en provençal des fêtes de Noël... On me fait passer quelques livres... J'ai lu l'*Héroïsme en soutane*, du Général Ambert. C'est magnifique... Encore 218 et la fuite... »

— *Charles Granier, Nîmes, 28 février.* — « Je savoure toujours avidement le charmant Bulletin dont les feuilles s'envolent chaque mois de Barbentane pour nous apporter, gentil messager, toutes les nouvelles du pays natal... En échange, veuillez recevoir l'*Echo*... de mes meilleurs remerciements et de mon affectueux respect... »

— *Joseph Granier, Versailles, 29 février.* — « ... Vous me dites que vous avez appris ma grave maladie; en effet, je suis resté quelques jours sans connaissance, mais aujourd'hui je me lève. J'ai reçu votre messenger au lit et c'est avec la plus vive joie que je l'ai lu, car je languissais d'avoir des nouvelles du pays... Je me suis arrêté sur l'*idée de Dieu* pour prendre part au joli petit concours... J'espère aller bientôt vous voir. — *De l'hôpital militaire.* »

— *Bertaud, Aix, 29 février.* — «... J'ai été très satisfait du Carnaval d'Aix... Il y avait 185 chars richement garnis, et j'ai eu la veine de les voir tous de très près. Nous étions de service et nous faisons concert à côté de la grande fontaine... Après ça, comme dessert, il y a eu les marches d'épreuve... »

— *Georges Debès, Aix.* — « Voici terminées les fameuses marches d'épreuve qui ont eu lieu les 26, 27, 28, 29 février. Arrivé de Barbentane à 2 h. du matin, je fus réveillé à 5 h. pour les apprêts du départ.

Cette perspective peu souriante me retenait au lit. Je fus rappelé néanmoins à la réalité par la voix du sergent de semaine, élevée pour la circonstance à son plus haut diapason: « *Vous levez-vous, ou faut-il vous monter le chocolat au lit!* »

Oh! douce illusion, trêve de plaisanterie, qui eût certainement fait l'objet de ma convoitise, si au chocolat présumé n'eût pas été substituée, à coup sûr, la salle de police.

Levé hâtivement, le temps de prendre le café, puisqu'il faut l'appeler par ce nom, et nous voici en route. Nous avons ainsi

parcouru 90 kilomètres en 4 jours, avec chargement de campagne complet. Je suis heureux de vous annoncer mon arrivée à bonne fin et sans trop de fatigue. »

— *Laussel, Corte, 25 février.* — «... J'ai fait les marches d'épreuve dans d'excellentes conditions; je n'ai pas souffert des pieds et, quoique un peu fatigué, je m'estimais encore très heureux lorsque je voyais auprès de moi des camarades qui se traînaient avec peine. Il faut y avoir passé pour savoir ce que c'est... Les anciens en arrivant ont tracé la croix en entier pour moi, je ne l'ai tracée qu'à demi, vous comprenez ce que je veux dire. Dimanche dernier, j'ai été avec un de mes camarades faire une petite promenade du côté du champ de tir et là j'ai retrouvé le souvenir de notre cher Barbentane. Je m'amusais à lire les inscriptions qui sont sur les pierres de la butte et j'y ai rencontré celle-ci: Broussier Baptistin, 9 jours et la fuite. Mon cœur de Barbentanais a bondi et je me suis empressé de marquer mon nom à côté de celui qui comme moi fut troupier à Corte. Et si jamais, quelque jour, le sort envoie quelque bleu du même côté, il retrouvera comme moi et avec le même plaisir le souvenir du pays natal.

Le 12 mars prochain, nous subissons l'examen des élèves caporaux. Ce n'est pas trop tôt car, l'examen passé, nous aurons, je l'espère, un peu plus de liberté... »

— *Sérignan, Draguignan, 2 mars.* — « Les marches d'épreuve sont terminées, et il me reste à peine 200 jours à faire... Il y a, cette année, à Draguignan, comme prédicateur du Carême, le R. P. Victorin, d'Avignon, qui vous connaît bien, ainsi que M. l'abbé. Il m'a parlé avec joie de Barbentane et de son clergé. Il vous envoie un bonjour amical... »

— *Ayme, Gap, 2 mars.* — «... Je vous écris avec un porte-plume modern-style, un couvercle de boîte à sardines roulé avec la clé au bout... Voici une carte postale représentant le groupe des élèves caporaux de la 11^e compagnie... J'ai bien un fusil Lebel entre les mains. Cependant je n'ai pas l'air bien farouche... Par cette photographie, vous pouvez juger de tout l'attirail que nous avons tous les jours sur le dos, encore vous ne voyez pas la marmite qui tient toute la largeur de mes épaules, plus la chère gamelle qui se loge au-dessus du sac, juste derrière la tête pour venir vous buter lorsqu'il faut courir... »

— *Moucadeau, Villefranche, 3 mars.* — « Avec le printemps qui vient à grands pas, la chaleur commence à se faire sentir... Jeudi dernier, nous avons eu quelques types qui nous ont amusés un moment. Ils étaient venus prendre des vues pour le Cinéma... Ils avaient fabriqué une automobile qu'on aurait dit réelle. S'étant mis en contravention, les gendarmes accouraient pour les arrêter... Ils tournaient le guidon à la mer et se jetaient à l'eau, et l'automobile avec les gendarmes, à leur tour, s'y jetaient pour les arrêter. Le coup de scène se passait dans l'eau et même devant la caserne... »

— *Rey, Carcassonne, 4 mars.* — « Ces jours-ci j'étais très

étonné de ne pas recevoir l'Echo et je me disais: M. le Curé n'y pense plus. Ce n'est pas possible. — Mais c'était la faute du vaquemesre qui s'était trompé d'escadron, et l'Echo a fait tout le tour du régiment. Etant parti le 24, il ne m'est parvenu que le 1^{er} mars... J'ai pris part au Concours qui se trouve à la dernière page... Toutes les fois que je vais chez le bon capitaine R..., je vois les figures de nos braves Barbentanais, prisonniers des inventaires. Ils sont accrochés au mur entre un trophée d'armes et à côté du portrait du duc d'Orléans.

— Gentille carte illustrée d'Icard, du 6 mars: *La mairie et l'église Sainte-Marie de Sartène.*

— *Desmariés, Aigues-Mortes, 5 mars.* — Sur une carte: *Porte de la Gardette et Tour de Constance* — « Je vous envoie une vue d'Aigues-Mortes où nous sommes en campagne. Cela nous récréé un peu, d'autant plus que c'est aujourd'hui que nous décapitons le père 200. Il n'a pu, malgré ses efforts, profiter des circonstances atténuantes... »

Etat paroissial

BAPTEMES

Février

21. — Gaston-François-Louis Bruyère. Parrain: François Bruyère; marraine: Louise Cuo, épouse Bertaud.

25. — Marie-Louise Fatigon. Parrain: Mathieu Isnard; marraine: Marie Isnard.

27. — Irénée-Henri Clauzier. Parrain: Antoine-Irénée Giraud; marraine: Henria Courtial.

Mars

2. — Marie-Jeanne Bruzzone. Parrain: Joseph Bruzzone; marraine: Marie Moucadeau.

MARIAGE

— M. Roubaud, Commissaire Général de la Marine en retraite, Officier de la Légion d'Honneur, et Mme Roubaud nous ont fait l'honneur de nous faire part du mariage de *M. Alphonse Roubaud*, leur fils, professeur agrégé d'Histoire au Lycée Lakanal, avec *Mlle Madeleine Boisard*. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Paris, en l'église Saint-François de Sales, le 15 février 1912. M. Alphonse Roubaud, auquel nous adressons nos meilleurs vœux, est petit-fils de M. Thanaron, qui, percepteur à Barbentane, décéda en 1864. Cette famille a laissé ici le plus profond souvenir.

Un peu d'histoire à propos de la fête de Pâques

Monsieur,

L'on nous a dit, l'autre jour, au catéchisme, que la fête de Pâques ne se célèbre partout, à la même date, que depuis Charlemagne.

Est-ce vrai?

Veillez agréer.

* * *

Si c'est vrai! Mais il n'y a pas à en douter puisque l'on vous a dit cela au catéchisme.

Et c'est si vrai, qu'on a pu faire, sur ce sujet, un chapitre d'histoire qui s'appelle: « *La Controverse Pascale.* »

Controverse! Hum, voilà un bien drôle de grand mot!

Expliquons-nous et soyez tout oreilles!

* * *

Vous savez, par votre Histoire Sainte, qu'avant la venue de Jésus-Christ, Pâques était la fête principale du peuple juif. Elle leur rappelait leur délivrance de la servitude d'Égypte.

Cette fête commençait le 14 *nisan* qui était le premier mois de l'année religieuse juive.

Vous vous dites déjà: « Il y a donc une année *religieuse*? »

— Mais oui, comme il y a également une année *civile*. Tenez, en France, actuellement, l'année *civile* commence le 1^{er} janvier, mais l'année *religieuse* commence au premier dimanche de l'Avent, c'est-à-dire, fin novembre ou commencement de décembre.

Ce mois de *nisan*, nous pourrions l'appeler, si vous le vouliez, le mois de *mars-avril*.

Jésus vint sur la terre, il substitua à la Pâque des Juifs, la Pâque des Chrétiens qui nous fait souvenir que Jésus nous a délivrés de la servitude du démon.

Et ce fut précisément au mois de *nisan* de l'an 31, que Jésus-Christ fit cette substitution.

Retenez bien ces dates:

13 *nisan* de l'an 31, c'est le Jeudi-Saint.

14 *nisan* de l'an 31, c'est le Vendredi-Saint.

16 *nisan* de l'an 31, c'est le jour de la Résurrection.

Maintenant que vous possédez ces détails, indispensables pour la pleine intelligence de la question, vous allez voir comment il se faisait que la fête de Pâques n'était pas célébrée partout le même jour.

Au II^e siècle, un certain nombre d'Églises d'Asie célébraient la fête de Pâques le 14 et le 16 *nisan*, le 14 étant le jour de la mort de Jésus-Christ et le 16 étant le jour de sa Résurrection.

• Mais partout ailleurs il y avait une pratique différente; on célébrait ces deux mystères de la vie de Jésus le *vendredi* et le *dimanche* qui suivaient le 14 *nisan*, à moins que le 14 ne tombât un vendredi et dans ce

dernier cas la fête de Pâques était célébrée partout en même temps, en Asie comme ailleurs.

Les Papes eurent fort à faire pour amener l'Eglise asiatique à célébrer la fête de Pâques avec le reste de la chrétienté et ce fut le Pape St Victor (189-199) qui réussit finalement dans cette entreprise.

Au III^e siècle, nouvelles difficultés.

Mais ici voulez-vous que nous fassions un peu *d'astronomie* et que nous nous demandions ce que c'est que *l'équinoxe*.

Equinoxe — le mot l'indique — c'est le temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits. Il y a deux équinoxes : celui du Printemps (*21 mars*) et celui d'Automne (*21 septembre*).

Revenons maintenant à la fête de Pâques. Donc au III^{me} siècle, il y eut des savants chrétiens qui firent naître la difficulté que voici.

Les Juifs, avant la ruine du Temple, disaient-ils, ne célébraient la Pâque le *14 nisan* que lorsque cette date tombait **après** l'équinoxe de printemps; mais quand le *14 nisan* tombait **avant** l'équinoxe, ils différaient la célébration de la fête jusqu'au *14 du mois suivant*. Jésus, ajoutaient-ils, avait dû se conformer à cette pratique. Il convenait donc de se régler d'après l'équinoxe.

Ce fut l'avis de plusieurs évêques. Et l'on eut ainsi les *équinoxialistes* : Si le *14 nisan*, c'est-à-dire, le Vendredi-Saint, tombait après le *21 mars*, équinoxe de printemps, ils célébraient de suite la fête de Pâques; mais quand le *14 nisan* tombait avant le *21 mars*, ils attendaient le mois suivant.

Contre les *équinoxialistes* il y eut les *protopaschites*, ainsi appelés parce que — lorsque le *14 nisan* arrivait avant le *21 mars* (équinoxe) — ils célébraient la fête de Pâques un mois avant les équinoxialistes.

Si du moins, les équinoxialistes avaient été tous d'accord sur la date de l'équinoxe! Mais les uns la fixaient au *18*, d'autres au *19*, d'autres enfin au *21 mars*, en sorte qu'ils ne célébraient pas la Pâque un même jour.

Toutes ces divergences dans la célébration de la grande fête chrétienne étaient pour les païens un sujet de risée. On se préoccupa de les faire cesser.

* *

En 314, le Concile d'*Arles* ordonna que la fête de Pâques fût célébrée partout en même temps, ajoutant que le Pape, suivant la coutume, ferait connaître le jour de la fête par ses encycliques.

En 325 le Concile de *Nicée* règlementa la question et statua :

1^o Que Pâques serait partout célébré le premier dimanche après la première pleine lune de printemps.

2^o Qu'on tiendrait pour première pleine lune de printemps celle qui coïnciderait avec l'équinoxe, ou la suivrait de plus près.

3^o Que tous les ans, l'église d'*Alexandrie*, en réputation de science astronomique, ferait connaître le jour de la fête à l'Eglise romaine, et que celle-ci transmettrait la communication aux Eglises du monde entier.

Ce dernier point ne fut pas bien observé; d'où beaucoup de divergences qui ne cesseront que sous le règne de Charlemagne.

* *

Et donc, ce qu'on vous a dit au catéchisme est parfaitement vrai.

Petites Ripostes



I. *Je n'ai pas de religion et ne m'en porte pas plus mal.*

R. 1° Il serait aussi raisonnable de dire: «Je suis un idiot et n'en digère pas plus mal.» De même mon chien, s'il pouvait parler: «Tout chien que je suis, j'ai une excellente santé.»

2° La religion est souvent une recette hygiénique, par exemple pour les débauchés, les ivrognes et bien d'autres.

II. *J'ai ma religion et sers Dieu à ma manière.*

R. Dieu veut être servi à sa manière et non à la vôtre. En fait de religion, c'est son affaire et c'est lui qui choisit.

III. *Les prêtres ne font rien sans argent.*

R. 1° Ils font beaucoup de choses gratuitement, exemple: confession, catéchisme, visites de malades, secours aux indigents, etc., etc.

2° Comme il faut pourtant qu'ils paient leur boulanger, certains détails du culte sont en effet tarifés: gratuité pour les pauvres, classes variées selon les honneurs demandés. La mairie en fait autant.

3° Moyennant quoi la position est-elle si lucrative? Si oui, pourquoi n'êtes-vous pas curé, vous-même; si non, laissez ce vieux refrain.

Questions sociales

à la portée de tous



Avant la loi de 1880, qui a consacré la liberté complète des bistros, il y avait 354.000 cabarets en France; il y en a maintenant 470.000.

La consommation d'alcool par habitant était, en 1830, de 1,12 par an; elle est aujourd'hui de 4,13, et de 12 litres dans certains départements. Et voici les résultats sociaux:

En 1869, le nombre des meurtres était de 135: il est de 259. Le nombre des aliénés était de 11.000 en 1835, il est de 75.000. Le nombre des conscrits impropres au service s'est élevé jusqu'à 30 et 55 0/0 dans certains départements. Sur 1.000 malades dans un hôpital de Lyon, on compte 442 alcooliques qui ont fourni 200 tuberculeux.

(Rapport de M. Siegfried, rapporteur en 1912.)

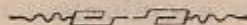
Et il s'est trouvé 156 députés contre 360 pour reconnaître que la santé nationale devrait bien passer avant l'intérêt électoral!!!

Il faut bien que les 500.000 cabaretiers vivent et que vivent aussi les 1.363.000 bouilleurs de crû, dira-t-on? Mais oui. Il faudrait pourtant aussi, et plus encore, que ceux qui les font vivre ménagent davantage leurs économies, le salaire familial, leur santé et... leur raison.

Vlan.



Une visite à Fourvière



On ne se lasse pas de visiter Fourvière, car on est toujours sûr d'éprouver auprès de l'autel vénéré de Marie les douces joies de l'appartenance filiale, comme on est enchanté de constater de nouvelles merveilles d'art religieux. — Qui donc ne s'est pas récréé d'admiration, à la vue des magnifiques mosaïques qui revêtent les murs de la basilique? Actuellement, quatre sont achevées; tel en est le sujet d'après l'ordre chronologique: la Bataille de Lépante (1900), le Vœu de Louis XIII (1902), l'Immaculée-Conception (1904) et la Venue à Lyon de Saint-Pothin (1910). Voici l'ordonnance de ce dernier panneau d'une facture si curieuse.

Le fond de la scène représente la colline de Fourvière au temps des Romains. Au bas, une embarcation, dont la voile porte le monogramme du Christ, aborde aux rives de la Saône. S. Pothin en descend, le bras levé au ciel; en arrière de la barque et en dehors, S. Polycarpe désigne son disciple au peuple qui se presse sur la rive gauche du fleuve, tandis qu'au-dessus d'eux, S. Jean les bénit et leur montre de la main gauche la Vierge Marie toute resplendissante, entourée de six anges qui lui offrent des couronnes. A droite et à gauche de Marie, sur une ligne de nuages, figurent les principaux martyrs de Lyon, avec, en tête, Sainte Blandine, la gloire et la reine de ces martyrs qui chantent, une palme sanglante à la main. Enfin, au premier plan, à droite des premiers évêques de Lyon, on reconnaît sans peine Mgr Ginoulhiac qui bénit la première pierre de la basilique, les cardinaux Caverot et Foulon, et, un peu en dehors, le cardinal Coullié à genoux, revêtu de la « cappa magna », offrant à Marie la basilique qu'il lui a consacrée le 16 juin 1896.

Telle est, dans ses principales lignes, l'ordonnance de cette riche mosaïque qui nous impressionne spécialement, d'abord parce qu'elle intéresse surtout la vie religieuse de Lyon, ensuite parce que la variété du coloris y est plus heureux, grâce à l'opposition discrète des tons choisis.

J. CH.

Prône pour Tous

Qui a institué la Confession ?

La confession est d'origine divine.

Tel est l'enseignement de l'Eglise, dès l'origine, et l'*Ecriture ne laisse aucun doute à ce sujet.*

Voici ce que nous lisons dans l'Evangile de S. Jean. Notre-Seigneur Jésus-Christ dit à ses apôtres : « *Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit : Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* »

Ainsi donc, *le prêtre est établi comme seul et nécessaire fondé de pouvoirs* pour donner le pardon des fautes au nom de Dieu; mais en même temps *il est fait juge* et c'est à lui de décider si le pécheur peut être absous : or, pour être juge, il faut qu'il y ait accusation.

Le simple bon sens conclut à la nécessité de la confession pour quiconque admet l'Evangile.

Le fait historique confirme la preuve scripturaire.

Car, *en fait, la confession a toujours existé.*

Un pasteur protestant avait raconté-t-on, prétendu que la confession était une invention des prêtres. Un simple catholique lui porta un défi public, lui promettant une forte somme d'argent, s'il fournissait le nom de l'inventeur, s'il indiquait le lieu et l'époque de l'invention.

Le catholique avait simplement fait, à part lui, le raisonnement suivant : « La confession

est chose si particulière, si grave, qui touche chacun de si près, qu'elle a dû, si *établie par un homme*, susciter des récriminations nombreuses et énergiques : si nombreuses et si énergiques que l'histoire en aurait forcément conservé le souvenir. »

En effet, on ne trouve aucune trace d'une invention si audacieuse dans toute l'histoire, même la plus mal intentionnée à l'égard du catholicisme. De plus, tout homme loyal et qui veut s'en donner la peine, peut, à l'aide de témoignages authentiques, se rendre compte que la *confession remonte jusqu'au premier siècle du christianisme et à Jésus comme auteur.*

Une simple réflexion appuie les deux preuves précédentes.

L'existence même de la confession atteste sa divinité.

En effet, de quoi s'agissait-il ? De trouver des *pénitents* surtout et la chose était plus que difficile, car le coupable fuit la justice. Les policiers savent les efforts nécessaires pour l'atteindre ; les gendarmes connaissent sa résistance, les juges son acharnement à nier. Donc demander au pénitent de venir de lui-même s'accuser librement devait paraître à l'inventeur chose absolument chimérique.

Or, cependant il y a toujours eu des pénitents, et il y en a encore.

C'est donc, apparemment, que ceux qui viennent s'y croient fermement obligés par J.-C. lui-même, et non par un homme.

PAGE DES ENFANTS

Notre concours. — C'est par erreur que nous avons annoncé pour le numéro d'*Avril* les résultats de notre 1^{er} *Concours* de mots à trouver. La composition du Bulletin se faisant toujours un mois à l'avance, il nous est impossible d'avoir au commencement de mars les réponses du concours. En attendant, nous donnons le texte du 2^e *Concours*, après avoir rappelé cependant les conditions à observer.

Conditions du concours. — 1^o Envoyer le morceau copié le mieux possible, car nous tiendrons compte de l'écriture pour départager les concurrents ayant le même nombre de mots.

2^o Remplacer *en les soulignant* les mots manquants par ceux que vous jugerez être de l'auteur.

3^o Envoyer les réponses, avant le 15 avril, à M. l'abbé Colin, 279, Route d'Heyrieu, Lyon.

Récompenses du concours. — Livres, crucifix, gravures, aux vingt premiers travaux.

Les noms des *lauréats* du 2^e concours seront publiés dans le numéro de *Juin*. Les noms des *lauréats* du 1^{er} concours seront publiés dans le numéro de *Mai*.

Nous mentionnerons en plus les noms de ceux ou celles qui auront trouvé la moitié au moins des mots du concours.

La Première Communion de Jeanne d'Arc

Je ne la vois pas, la —6 l.— Jeanne, vêtue d'une robe —7 l.—, —9 l.— de roses blanches, noyée dans la jolie —9 l.— d'un long voile. Elle porte les —7 l.— habits du dimanche de la —8 l.—, mais la blancheur de son âme! Mais le parfum, la fraîcheur et la —11 l.— de cette fleur, la plus précieuse qui soit —6 l.— aux champs de France! Mais la fête, la —5 l.— fleurie qui éclate dans son cœur! Mais son —7 l.— quand l'hostie —6 l.— pour la première fois sur sa langue, —7 l.— pour la première fois dans sa poitrine! Mais les larmes d'amour et de —4 l.— qui tombent de ses yeux! Oh! qui dira ces —7 l.— d'extase! Elles n'—13 l.— pas à l'histoire de la terre, qui n'est plus digne de les connaître; elles —8 l.— de la vie du ciel dont elles sont un avant-goût. O larmes de Jeanne, tombez sur nos cœurs, comme la pluie —5 l.— et tiède qui —7 l.— la terre durcie. Apprenez-nous comment il faut aimer et —8 l.— le Dieu de l'—5 l.—.